



Licence professionnelle Diagnostic et aménagement des ressources en eau

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Diagnostic et aménagement des ressources en eau. 2017, Université de Limoges. hceres-02028096

HAL Id: hceres-02028096

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028096>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Diagnostic et aménagement des ressources en eau

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, chimie, santé et STAPS

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Diagnostic et aménagement des ressources en eau (DARE)* est une formation à vocation professionnalisante dans le domaine de l'environnement. Elle vise à former des professionnels de niveau technicien dans le domaine de la gestion de l'eau capables d'établir un diagnostic environnemental et de proposer des solutions adaptées en termes de remédiation et d'aménagement dans le respect du cadre législatif. La formation est organisée par le département de chimie de la faculté des sciences et technique (FST) en partenariat avec l'Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) d'Ahun (Creuse).

Analyse

Objectifs
<p>La LP <i>Diagnostic et aménagement des ressources en eau (DARE)</i> est une formation à vocation professionnalisante dans le domaine de l'environnement. Elle vise à former des professionnels de niveau technicien dans le domaine de la gestion de l'eau capables d'établir un diagnostic environnemental et de proposer des solutions adaptées en termes de remédiation et d'aménagement dans le respect du cadre législatif. Les principales structures susceptibles d'accueillir les diplômés sont les collectivités, les syndicats de bassin versant ou les bureaux d'études qui peuvent proposer des postes de techniciens ou de chargés d'études. La formation, par le contenu de ses unités d'enseignement (UE) et l'articulation logique de celles-ci, permet de répondre parfaitement aux besoins de compétences recherchés. Les objectifs de la formation sont présentés : les compétences attendues sont détaillées, les activités et les débouchés proposés sont en accord avec les compétences acquises.</p>
Organisation
<p>La formation est organisée en partenariat avec l'Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) d'Ahun (Creuse). Les enseignements dispensés sont en parfait accord avec la formation proposée aussi bien en contenu qu'en volume horaire. L'apport des professionnels est très important dans les domaines de la gestion des milieux, hydrologie, droit de l'environnement, etc. Ainsi, les professionnels appartenant au « cœur de métier » interviennent à hauteur de 29,4 % en bon accord avec le seuil minimum de 25 % fixé par l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la LP. La formation se déroule au premier semestre à Limoges (de septembre à décembre) puis en Creuse au deuxième semestre (de janvier à avril) : c'est durant cette période qu'est réalisé le projet tuteuré. Il n'y a aucun enseignement optionnel. La formation commence par 127 heures de mise à niveau en commun avec la LP <i>Traitement des eaux</i> sans préciser si c'est en relation avec l'évolution de la provenance des étudiants recrutés. Cette mise à niveau sur des disciplines comme la chimie, biologie, microbiologie, électricité, va permettre d'obtenir des connaissances scientifiques de base. Le volume horaire important de cette mise à niveau représente un tiers des enseignements de la licence et le questionnement est de savoir s'il s'agit d'une réelle mise à niveau ou une nécessité scientifique. Quatre autres UE pour un volume de 230 heures sont proposées à Limoges, deux UE représentant un volume horaire de 90 heures et le projet tuteuré (170 heures) sont réalisés à l'EPLEFPA d'Ahun. Les modalités d'un enseignement sur deux sites ne sont pas explicitées, en particulier les modalités financières pour les étudiants. Les</p>

<p>étudiants poursuivent ensuite par un stage d'une durée de 16 semaines minimum. Une majorité de travaux pratiques (TP) se font sur sites naturels. Un voyage d'une semaine dans un pays étranger pour voir une autre approche de la gestion de l'eau sera relancé prochainement (arrêt avec le Maroc en 2014 pour des raisons de sécurité). Le dossier manque de clarté sur les enseignements en sciences humaines et sociales (SHS) : accord entre la partie présentation de la formation et tableau des UE, volumes horaires non précisés, etc.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Le positionnement de cette LP <i>DARE</i> est bon avec deux autres licences professionnelles complémentaires en traitement des eaux et en métrologie au sein de l'Université. Elle est adossée au laboratoire GRESE (Groupement de recherche eau, sol et environnement), rattachée à l'école doctorale (ED) Gay Lussac Science pour l'environnement (ED 523) et à l'Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole d'Ahun (Creuse). De manière plus générale, elle est dans l'environnement de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges, d'un master professionnel en gestion de l'eau et de l'environnement et d'un master en traitement des eaux. Au niveau local, de nombreux professionnels (bureaux d'études, industriels de l'eau, etc.) participent à la formation. Leurs apports se situent à plusieurs niveaux : participation aux enseignements, accueil de stagiaires, réalisation de conférences et de journées sur la thématique eau. La formation peut compter sur un réseau d'anciens élèves pour soutenir la formation. La formation jouit d'un contexte favorable tant par son adossement à la recherche que son intégration dans le tissu professionnel et fait l'objet de nombreux contacts et partenariats avec les professionnels de la filière eau. D'un point de vue concurrentiel, au niveau local, les trois LP proposent des spécificités dans le domaine de l'eau qui permette de les distinguer mais la réalisation de fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) distinctes améliorerait la lisibilité. La présentation de la fiche RNCP est à revoir pour la rendre propre à la LP. La LP de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Leonard de Vinci <i>Usages et qualité des eaux</i> proposée à Poitiers est celle dont le contenu et les objectifs se rapprochent le plus de la LP <i>DARE</i>.</p> <p>A la vue de ce positionnement par rapport aux autres LP et en particulier la LP <i>Traitement des eaux</i> et de la constitution de la fiche RNCP, il se pose clairement la question d'avoir une seule licence sous la même mention <i>Protection de l'environnement</i> avec deux parcours : <i>Traitement des eaux</i> et <i>Diagnostic et aménagement des ressources en eau</i>.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire autour de cette formation et parfaitement équilibrée entre professeurs des universités, maîtres de conférences, professeurs agrégés, enseignants-chercheurs invités et professionnels (trois professeurs et sept maîtres de conférences de l'UL, quatre enseignants de l'EPLFPA et 15 professionnels). Le responsable de la formation intervient dans l'organisation de la formation mais est aidé par les autres enseignants pour assurer la gestion des intervenants extérieurs. Le dossier est très succinct sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique et de son rôle dans le pilotage de la formation.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>L'effectif est stable avec un peu plus de 17 étudiants malgré une chute du nombre de dossiers (200 actuellement). Le taux de réussite est proche de 100 % (sur la période 2011-2016, un seul échec). La provenance des étudiants évolue au fil des années pour n'être quasiment plus qu'issus de brevet de technicien supérieur (BTS) ou brevet de technicien supérieur agricole (BTSA). Il aurait été intéressant de préciser la provenance géographique des étudiants recrutés et leur lien éventuel avec l'EPLFPA. Il est à noter l'initiative de créer un outil CAP'PRO qui permet à des étudiants de première et deuxième année de licence (L1 ou L2) de venir participer à certaines activités de la licence (TP), rencontres, etc.). Le nombre d'apprentis, de contrats de professionnalisation est faible avec un maximum de deux par an. Il y a très peu de validations des acquis de l'expérience (VAE), l'argument avancé sur la difficulté de constituer le dossier est peu crédible. Les enquêtes d'insertion professionnelle auprès des jeunes diplômés de licence professionnelle sont réalisées annuellement par l'Observatoire du pôle formation et insertion professionnelle. Ces enquêtes sont réalisées auprès des diplômés de licence professionnelle 30 mois après leur sortie. Une enquête interne dont l'organisation n'est pas précisée, vient compléter l'enquête de l'Observatoire. Les taux de retour se situent dans une fourchette allant de 70 à 80 %. A la vue des données, environ 60 % des diplômés ont un emploi 30 mois après leur sortie. Le nombre d'étudiants en poursuite d'études est raisonnable, compris entre deux et quatre sur 14 par année.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Le lien avec la recherche existe avec l'implication du laboratoire GRESE (Groupement de recherche eau, sol et environnement) qui participe à l'encadrement de projets ou stages et à l'aide sur des points techniques très ponctuels mais les enseignants-chercheurs (EC) n'interviennent pas dans les enseignements de la licence. Les professeurs des universités et maîtres de conférences de l'équipe pédagogique font partie du GRESE.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation dans cette formation est continue avec une sensibilisation des étudiants dès leur entrée dans le cursus. En plus des stages (16 semaines) chez des professionnels, les projets tuteurés (170 heures, 15 crédits européens - ECTS) sont donnés par des professionnels et les étudiants participent à des conférences de professionnels durant leur formation. La formation peut s'appuyer sur un réseau d'anciens élèves (association AQUATEC) de la filière eau qui peuvent aider les étudiants aussi bien dans leur recherche de stage que dans leur recherche d'emploi au sortir de la formation. Un livret étudiant distribué en début d'année donne à chaque étudiant des informations sur les possibilités de stages et d'insertion professionnelle à l'issue de la formation. Plusieurs points sur la place de la professionnalisation manquent de clarté (1) au niveau des compétences : à travers la présentation faite dans le dossier, on ne voit pas les compétences professionnelles qui sont acquises ; (2) au niveau de la transversalité : le dossier ne donne pas de détails sur le contenu du module « compétences transversales » et s'il contient ou pas des enseignements en lien avec la professionnalisation ; (3) au niveau de la fiche RNCP : celle présente dans le dossier amène de la confusion car elle présente également les parcours/compétences/etc., des autres LP de la thématique « eau et environnement » de l'Université de Limoges. La fiche RNCP est à revoir pour être spécifique à la formation et ne pas apporter de la confusion auprès des professionnels. La fiche RNCP n'est pas dans le formalisme préconisé par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) et second point anormal, le découpage des UE ne correspond pas à celui du dossier d'autoévaluation.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets tuteurés (170 heures-UE validée par 15 ECTS) sont réalisés par groupe de trois-cinq étudiants sur des sujets de professionnels et supervisés par un tuteur universitaire. Ils se déroulent en laboratoire, en entreprise ou sur site naturel et/ou industriel. Ils sont évalués par les deux tuteurs industriel et académique lors d'une soutenance orale (avril) par les enseignants pour le rapport auquel s'ajoute l'appréciation du professionnel. Les stages (16 semaines - UE validée par six ECTS) sont évalués par les tuteurs professionnels au travers d'une fiche d'appréciation formalisée sur les rapports écrits notés par les tuteurs académiques et par les soutenances orales en fin de stage.</p>
Place de l'international
<p>De manière générale, le dossier reste trop vague sur les étudiants d'origine étrangère accueillis. Les stages peuvent se faire à l'étranger après validation mais là non plus aucune indication n'est mentionnée. Pour l'enseignement des langues vivantes, l'anglais fait partie de la formation mais ce n'est pas clairement explicité. Suite à l'arrêt du voyage d'étude au Maroc pour des raisons de sécurité, un projet de voyage d'étude en Espagne est envisagé. Cette initiative dans est vraiment très intéressante et est à encourager.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La formation reçoit actuellement 200 dossiers de candidature. Tous les diplômés de niveau Bac+2 du domaine scientifique peuvent postuler. Le recrutement est classique sur dossier puis entretien (la composition du jury de recrutement n'est pas précisée) avec une volonté de diversifier les formations des nouveaux entrants mais on constate une évolution vers un recrutement pratiquement exclusivement de BTS ou BTSA. Cette évolution est en contradiction avec la volonté affichée. L'initiative de créer un outil CAP'PRO qui permettra à des étudiants de L1 ou L2 de venir participer à certaines activités de la licence (TP, rencontres, etc.) est un plus. Pour les étudiants étrangers, le recrutement se fait sur dossier transmis par « Etudes en France ». Tous les étudiants inscrits dans la formation suivent une remise à niveau dans différentes matières pour un volume horaire appréciable (un tiers) de 127 heures.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La totalité des enseignements sont effectués en présentiel et des aménagements sont réservés aux étudiants bénéficiant de statuts particuliers. Les étudiants ont accès à l'environnement numérique de travail (ENT) de l'UL sur lequel (plateforme <i>Moodle</i>) peuvent être déposés des éléments de cours, différents travaux, les emplois du temps etc. Un dispositif de dépôt de cours en ligne vient d'être financé au niveau de l'Université. Le dossier ne permet pas de savoir si le dispositif sera réellement utilisé par les enseignants de la LP ni l'apport spécifique d'un tel outil pour la LP. L'usage de ces nouvelles ressources pourrait permettre de favoriser l'alternance en diminuant le temps de présence en cours. La formation est ouverte à l'alternance et à la formation continue. Elle a accueilli deux alternants en 2015-2016, un alternant en 2013-2014 et 2014-2015. Les modalités d'alternance prévoient un retour en entreprise pendant les périodes d'interruption des cours et lors du projet tuteuré. Il n'existe pas de possibilité de suivi à distance. La formation est accessible en formation par alternance ou en VAE.</p>

Evaluation des étudiants
L'évaluation se fait sur la base d'un contrôle continu (écrit, oral ou TP). Les modalités précises d'évaluation pour chaque UE ne sont pas données. Au sein d'un semestre, les UE se compensent pour l'obtention du semestre et les deux semestres se compensent pour l'obtention de l'année à l'exception de l'UE de stage et de l'UE de projet tuteuré pour lesquelles la compensation ne s'applique pas et qui requièrent une note supérieure à 10/20 pour être validées. Une seconde session d'examen suivie d'un jury est organisée fin septembre. Le jury comprend des enseignant-chercheurs et des professionnels mais leur nombre n'est pas précisé.
Suivi de l'acquisition de compétences
Il n'y a pas d'évaluation par compétences au niveau de la formation et l'acquisition de compétences est basée exclusivement sur le contrôle continu. Le livret d'apprentissage remis aux apprentis est peu utilisé alors qu'il est obligatoire pour évaluer ses progrès et son niveau. Le service orientation de l'Université de Limoges est annoncé comme un appui aux étudiants pour faire un bilan de compétences. Le paramétrage du supplément au diplôme est correct et conforme à l'organisation et aux contenus de la formation.
Suivi des diplômés
Deux suivis des diplômés : l'un par le responsable pédagogique et l'autre par un service de suivi des anciens (30 mois après l'obtention du diplôme) au sein de l'établissement. Les résultats présentés dans ce dossier au niveau national et interne sont incohérents particulièrement sur les demandeurs d'emploi et ne permet pas de les analyser de manière fiable. Le réseau d'anciens élèves (AQUATECH) organise une fois par an (fin janvier) une réunion entre étudiants et anciens étudiants à laquelle assiste le responsable de la formation. L'association gère un annuaire des anciens élèves.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il n'existe pas de conseil de perfectionnement installé en bonne et due forme avec une composition claire, précise et représentative des usagers. Il est dommage que les deux réunions pédagogiques ne soient pas réalisés à un même moment pour permettre de faire le lien entre les enseignants des deux semestres et avoir ainsi un meilleur suivi des étudiants. La procédure d'évaluation par les étudiants prévoit l'envoi d'un questionnaire après la soutenance de stage. Celui-ci peut être rempli de façon anonyme. Le dossier ne nous renseigne pas sur le contenu du questionnaire ni sur les éventuelles actions correctrices mises en œuvre.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation répond à un besoin métier important.
- Le réseau d'anciens élèves est actif.

Points faibles :

- La diversité de recrutement se restreint au fil des années aux seuls diplômés de BTS.
- Le pilotage de la formation est insuffisant.
- Il n'existe pas de vrai conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

Cette formation répond à des attentes fortes du marché mais le dossier d'autoévaluation manque de clarté et de précision et plusieurs points auraient mérité des éclaircissements ou des compléments. Elle bénéficie de la participation de professionnels et de l'implication de structures et d'entreprises de la filière eau. La formation peut également compter sur son réseau d'anciens élèves Aquatech pour favoriser les contacts entre étudiants et monde professionnel. Le pilotage de la formation devrait être plus rigoureux et précis afin d'être force de proposition pour améliorer l'organisation de la formation. L'installation d'un conseil de perfectionnement devrait être une des priorités avec l'objectif de suivre l'évolution de la formation.

Observations de l'établissement

Limoges, le 16 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/VL/1113

OBJET :

Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle « Diagnostics et Aménagement des Ressources en Eau »

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER



Référence : licence professionnelle « Diagnostics et Aménagement des Ressources en Eau »

Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES

Points de conclusion

« L'absence d'un vrai conseil de perfectionnement.

- La présentation proposée était sans doute un peu confuse de par les trois niveaux de conseil de perfectionnement mis en place. Le nouveau dossier va clarifier ce point pour répondre à cette demande.

« La diversité de recrutement se restreint au fil des années aux seuls diplômés de BTS. »

- C'est un fait mais ce n'est pas notre volonté. Nous sommes en train d'essayer d'inverser cette tendance qui est relative majoritairement au départ des DUT en école d'ingénieur.